

Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées : Nos régions se mobilisent!

Trois-Rivières, le 14 juin 2017 - Le **comité d'orientation régional en matière de lutte contre la maltraitance de la Mauricie et du Centre-du-Québec** dresse un bilan positif des actions réalisées cette année. Tout en étant conscient qu'il reste beaucoup à faire et que la maltraitance envers les personnes âgées est encore un sujet tabou, force est de constater que les régions se mobilisent et poursuivent leurs actions au niveau de la sensibilisation, la prévention, du repérage, de l'intervention et de la concertation.

Madame Céline LeBlond, coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes âgées du Secrétariat aux aînés, souligne le dynamisme du Comité d'orientation régional de lutte à la maltraitance. Des partenaires qui sont investis dans la lutte à la maltraitance. Soulignons que le comité est formé de la Table de concertation Abus auprès des aînés de la Mauricie, de la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie et de la Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec, le Service de police de la ville de Trois-Rivières, la Sûreté du Québec, la Santé publique, le CIUSSS MCQ, le Centre de santé d'Odanak ainsi que le Centre d'accès pour services en anglais.

Au Centre-du-Québec, madame Janik Ouimet, directrice de la **Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec**, mentionne qu'en lien avec la maltraitance, plusieurs initiatives ont eu cours cette année pour sensibiliser la population. Ainsi, un message radiophonique a été diffusé régionalement, des activités de sensibilisation ont été offertes aux notaires et aux étudiants de différents secteurs afin de repérer la maltraitance, près de 400 personnes ont assisté à des conférences sur la maltraitance, la fraude, l'intimidation et l'âgisme, 3000 professionnels ont reçu des rubans mauves et 100 000 napperons de sensibilisation ont été distribués dans les restaurants, les OMH, les résidences ainsi que de la région. La Table régionale a aussi collaboré avec le Grand conseil des Abénakis pour offrir des activités de sensibilisation pour les personnes âgées des communautés autochtones d'Odanak et de Wôlinak ainsi qu'une formation pour une enquêteuse du Corps de police des Abénakis.

Pour la région de la Mauricie, monsieur André Lecomte, président de la **Table de concertation « Abus auprès des aînés » de la Mauricie**, se dit très heureux de l'accueil par les territoires mauriciens du déploiement de deux projets d'envergure dont *Mains tendues vers les aînés*, une initiative communautaire mauricienne, en appui au aînés vulnérable et, *Moi, Toi et Nous contre l'intimidation envers les aînés, c'est possible!*, une belle innovation, directement dans les milieux de vie des aînés en appui aux équipes de travail. L'éducation du public par la diffusion de nombreuses conférences, à la demande de groupes de différents horizons, continue de rendre accessible une information pertinente. La Table Abus auprès des aînés joue ainsi un rôle d'avant-garde dans la lutte à la maltraitance et l'intimidation en devenant un « pont » de plus en plus solide vers les ressources appropriées en réponse aux besoins de nos aînés.

Madame Céline Leblond mentionne que l'adoption de la **Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toute autre personne majeure en situation de vulnérabilité** donne des leviers importants à la lutte contre la maltraitance pour tous les partenaires qui travaillent à contrer ce phénomène. Signalons notamment le déploiement provincial du protocole sociojudiciaire issu de notre région. Ce protocole permet aux intervenants, particulièrement des réseaux policiers et sociaux, de mettre en commun leur expertise afin de mettre fin à une situation de maltraitance.

Le phénomène de la maltraitance à l'endroit des aînés est peu connu ou reconnu de la part des aînés eux-mêmes, de leurs proches, des intervenants et de la population en général, mais il est pourtant bien présent et crée du tort et de la détresse chez plusieurs personnes aînées. Afin de contrer la maltraitance envers les aînés, il importe de rehausser le niveau de vigilance et d'améliorer les connaissances liées à ce phénomène, et ce, auprès de toute la société. Il faut souligner que la région travaille activement à contrer l'intimidation dans les résidences privées. De plus, un nouveau programme de formation issu du CSSS de Cavendish, *Ce n'est pas correct*, sera déployé cette année dans toute la région pour sensibiliser nos aînés et leurs proches de l'importance d'être concerné par les conséquences de la maltraitance.

Pour souligner cette **Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées**, des rubans mauves sont distribués par nos organismes partenaires et nous invitons vivement la population à les arborer en signe de solidarité. Aussi, deux conférences de Mayabel auront lieu dans des résidences privées pour aînés de Victoriaville.

Il faut insister sur l'importance pour les aînés de parler et d'aller chercher de l'aide. Il existe des ressources comme le numéro 811 INFO-SOCIAL où la réponse est assurée par des intervenants psychosociaux qualifiés. De plus, la **Ligne Aide Abus Aînés (1 888 489 ABUS [2287])** est une ligne d'écoute et de référence qui est accessible partout au Québec. Enfin, les gens peuvent aussi appeler au guichet d'accès de leur centre de santé et de services sociaux.

Partenaires du comité d'orientation régional en matière de lutte contre la maltraitance :



Source et renseignements : Céline LeBlond

Coordonnatrice régionale Mauricie et Centre-du-Québec en matière de lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées
819 374-7711, poste 58107 ou celine.leblond@ssss.gouv.qc.ca